

Ateliers participatifs du 1er juillet 2022

Organisée dans le cadre de la démarche participative mise en place au printemps, cette réunion avait pour objectif de restituer les éléments de la première phase de concertation et d'alimenter les futurs scénarios d'aménagement de l'avenue.

Habitants et professionnels ont ainsi été invités à partager le diagnostic issu des enquêtes et réunions participatives du mois d'avril puis à réfléchir ensemble aux aménagements souhaités.

Accompagnés par 2 animateurs du cabinet de concertation NALISSE, ils ont pu échanger autour de cartographies.



Restitution de la phase de diagnostic

Le diagnostic réalisé lors de la première phase de concertation a permis le recueil de premières pistes d'amélioration. Celles-ci ont été réparties en trois thématiques :

- Repenser la place de la voiture et le stationnement
- Développer les mobilités douces (piétons, cyclistes, système de navette)
- Améliorer le cadre de vie avec notamment une réflexion sur l'identité de la station et de la place de la végétation.

Temps de production : imaginer les futurs aménagements

A l'issue de la présentation du diagnostic, suivi d'un temps d'échange avec les élus, les participants ont été répartis en deux ateliers.

Le premier groupe a plutôt fait des prescriptions en termes de stationnement tandis que le second groupe a réfléchi plus sur la notion de cadre de vie.

Les propositions et réflexions émises sont répertoriées par catégorie, comme suit :

Cadre de vie :

- Terrasses : les aménagements réalisés actuellement par les commerçants, à l'occasion de l'extension des terrasses, sont appréciés :
 - Matériaux naturels à privilégier
 - Terrasses fleuries
 - Bien de ne pas empiéter sur les trottoirs mais plutôt sur la route
- Constructions : imposer la construction de places de stationnement avec chaque nouveau bâtiment
- Containers poubelle : emplacement et esthétique à repenser
- Bancs à disposer régulièrement sur l'avenue pour profiter de la promenade, la ponctuer

Aménagements liés au domaine skiable :

- Projet de casiers à skis apprécié, à positionner à côté de toutes les remontées mécaniques

Mobilités :

- L'objectif pourrait être de venir autrement qu'en voiture et de développer les transports en commun
- Remontées mécaniques / liaisons entre village et station :
 - o demande de gratuité de la télécabine de Vénosc
 - o souhait d'horaires adaptés aux heures des saisonniers / professionnels pour le télésiège de Mont de Lans
 - o horaires d'ouverture de la télécabine de Venosc apprécié, plages horaires plus importantes à développer
- Proposition d'un système de vélos en libre-service
- Navettes : coordination nécessaire des horaires avec les besoins des habitants et des professionnels
- Voie cyclable avenue de la Muzelle à étendre et à matérialiser avec signalisation verticale aux intersections

Stationnement :

- Penser aux professionnels et aux saisonniers :
 - Stationnement gratuit ou adapté aux horaires
 - Places dédiées aux socio-professionnels (vignette)
 - Pour les salariés qui n'ont pas besoin de bouger dans la journée (ex : moniteurs, pisteurs, services municipaux, etc.) : proposer un parking relais desservi par les navettes (ex : en entrée de station)
- Livraison :
 - Dispatcher des places dédiées à la livraison le long de l'avenue (100m max entre les places avec une taille équivalente à 3 places de voiture)
 - Temps maximum de stationnement livraison : 15 minutes
 - Macaron pour livreurs
- Zones bleues :
 - Durée de la zone bleue à adapter selon l'emplacement (commerces, espaces de déchargement pour les touristes, etc.)
 - Si avenue en zone bleue, il peut y avoir moins de places de stationnement
 - Pas de mise en place de zones bleues avant la construction de parking sous-terrain relais

- Parking sous-terrain : hauteur nécessaire de plus de 2 mètres
- Voitures électriques : nécessité de développer des places de recharge dans la station
- Calculer, identifier le nombre de places nécessaires par zone (en fonction du nombre de résidents et de places de stationnement privatives)

Sécurité :

- Limiter la vitesse :
 - Limiter l'avenue à 30km/h
 - Mettre des passages piétons pour ralentir
 - Est-ce que l'installation de dos d'âne est possible ?
- Installation de caméras pour surveillance

Ces propositions viendront compléter le diagnostic initial. Elles feront l'objet d'étude de faisabilité et seront remis à un cabinet d'architectes-urbanistes afin de définir des scénarios d'aménagement dans un premier temps, avant de proposer le projet global de requalification de l'avenue de la Muzelle, de la rue des Sagnes et de la rue des Vikings.